



## Quel est le rôle de la coordination hospitalière ?

Assurer le lien entre les différents acteurs pour préparer la sortie d'hospitalisation



La coordination hospitalière c'est :

- Une personne dédiée au sein de l'ADAR, compétente et reconnue sur le territoire.
- Une personne joignable directement, sur des plages horaires larges et qui s'adapte aux besoins des bénéficiaires.

## Quelles sont les missions de la coordination hospitalière ?

- 1 Assurer le suivi des bénéficiaires lors de leur hospitalisation.
- 2 Collaborer avec le responsable de secteur à la mise en place, à la réactivation ou à l'adaptation du plan d'aide en fonction des nouveaux éléments de santé:
  - ▶ Elaboration et suivi du dossier administratif inhérent à la prise en charge
  - ▶ Organisation du retour des bénéficiaires à leur domicile
  - ▶ Suivi de la personne en retour d'hospitalisation pour s'assurer de l'adaptation entre le plan d'aide mis en place et les besoins et attentes des bénéficiaires



## A qui s'adresse cette coordination ?

- ▶ A tous bénéficiaires de l'ADAR dont le plan d'aide peut évoluer de façon régulière ou ponctuelle suite à une hospitalisation.
- ▶ Aux personnes hospitalisées dont l'état de santé requiert la mise en place d'un plan d'aide lors du retour au domicile.

## Pourquoi faire appel à l'ADAR ?

### *Pour garantir une relation de confiance*

**Forte de 40 ans d'expérience l'ADAR se mobilise au quotidien, 24h/24, pour prendre en compte vos besoins et vos attentes**

**Plus de 400 professionnels expérimentés et formés se mettent à votre disposition chaque jour**

## Avec quels établissements de santé ?

Les établissements de santé qui participent au dispositif sont :

- ▶ **L'Hôpital Maritime de Zuydcoote**
- ▶ **Le Centre Hospitalier de Dunkerque**
- ▶ **La Polyclinique de Grande Synthe**
- ▶ **La Clinique de Flandre**
- ▶ **La Clinique Vilette**

*En cas d'hospitalisation dans tout autre établissement, la coordination est réalisée par téléphone, mail...*

*La coordination hospitalière assure un lien direct entre vous, le service social de l'établissement où vous êtes hospitalisé et l'ADAR, elle se rend directement dans le service de soins afin de vous rencontrer et préparer votre retour à domicile.*



Plus d'info au:  
**03 62 73 01 61**

*Cette ligne est basculée sur le portable de la coordinatrice hospitalière lors de ses déplacements extérieurs*